

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 JUILLET 2011

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Permis d'aménager le
square Giraud Teulon**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 8 juillet 2011
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 15 juillet 2011
et qu'il est donc exécutoire.

Le 15 juillet 2011

Pour le Maire,
Par délégation,
Directeur Général des Services


A. BARBEYRAC

L'an deux mille onze, le 7 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 30 juin deux mille onze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT*, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAAD, Madame TÉA, Monsieur FAVREAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur FRUCHARD

* Monsieur HAÏAT quitte la salle à 00h00, au cours de l'examen du dossier 11 E 14 – SIDRU

Avait donné procuration :

Madame USQUIN à Madame de JOYBERT
Madame NICOT à Madame GENDRON
Madame ROCCHETTI à Monsieur LAMY
Madame PERNOD-RONCHI à Madame de CIDRAC
Monsieur ROUSSEAU à Madame BOUTIN
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD
Madame FRYDMAN à Madame RHONÉ
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur FRUCHARD

Secrétaire de Séance :

Monsieur FAVREAU

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

En novembre 2009, la Ville est devenue propriétaire de la parcelle dite « du Luxembourg », attenante au groupe scolaire Giraud Teulon, sur laquelle était construit un bâtiment type « collège Pailleron ». Ce bâtiment vétuste a été désamianté puis démoli au cours de l'été 2010.

La Ville souhaite aménager un espace vert sur ce site.

Le plan d'aménagement paysager de ce square prend en compte les critères suivants :

- la réalisation d'une large perspective visuelle entre la rue Giraud Teulon et la rue du Maréchal Lyautey,
- une cohabitation entre les élèves des écoles maternelles, primaires et secondaires présentes dans le quartier.
- la possibilité d'agrandir ou de construire ultérieurement un équipement public,

Cet espace vert, d'une superficie de 1 600 m², s'organise autour d'une grande allée, avec des bancs publics et des jeux pour les enfants. Un espace clos, aménagé en potager et en verger pour l'école Giraud Teulon, sera également créé. L'actuelle zone de stationnement destinée aux enseignants sera maintenue.

La palette végétale sera classique, dans un souci de cohérence et d'harmonie avec la végétation du quartier. Afin de maintenir la transparence jusqu'en fond de jardin, des pins, des charmes et des frênes seront plantés.

Au cours du premier trimestre 2011, ce projet a reçu un accueil favorable du Conseil de quartier et des Conseils d'écoles. Il a également été validé en mai dernier par l'Architecte des Bâtiments de France.

Le coût des travaux d'aménagement est estimé à 190 000 € T.T.C.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet d'aménagement paysager du square Giraud Teulon et d'autoriser Monsieur le Maire à signer et à déposer la demande de permis d'aménager.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet d'aménagement paysager du square Giraud Teulon,

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- signer et déposer le dossier de demande de permis d'aménager,
- signer tous les documents se rapportant à cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,

Le 1^{er} Maire Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines